

# Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société :

- > Magistrats,
- > Greffiers,
- > Surveillants pénitentiaires,
- > Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation,
- > Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Des professionnels au cœur de la Justice.**



La Justice en chiffres

+ de 90 000 agents

+ de 60 métiers différents

1650 sites en France métropolitaine, et en Outre-mer



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUX CONCOURS SUR : [LaJusticeRecrute.fr](http://LaJusticeRecrute.fr)



## Lieutenant / Lieutenante pénitentiaire

*Soyez au cœur de la Justice*



Retrouvez-nous sur : [lajusticerecrute.fr](http://lajusticerecrute.fr)



# Un métier au service de la sécurité publique

Le lieutenant pénitentiaire est au cœur des enjeux de **sécurité pénitentiaire et de prise en charge des personnes détenues**. Il participe à l'élaboration de la politique définie par le chef d'établissement et coordonne sa mise en œuvre, assurant ainsi la bonne exécution des décisions et sentences pénales et le maintien de la sécurité générale de l'établissement.

Membre du corps de commandement, il **encadre des équipes de personnels pénitentiaires** (personnels de surveillance, administratifs et techniques) et veille à la prise en charge des personnes faisant l'objet d'une mesure privative ou restrictive de liberté. **Les tâches dont il a la charge sont variées**, il sait donc faire preuve de curiosité, de rigueur et de stabilité. Il remplira ses missions managériales grâce à ses capacités relationnelles.

# Évolution de carrière

Fonctionnaire de catégorie B, le lieutenant pénitentiaire fait partie du corps de commandement et peut évoluer au sein de son grade. Au cours de la carrière, il aura **l'opportunité d'accéder aux grades de capitaine puis de commandant pénitentiaire** par le biais de la promotion interne ou des examens professionnels.

Les membres du corps de commandement peuvent également être nommés dans le corps de chef des services pénitentiaires par examen ou promotion interne.

## Concours externe

➤ Vous avez un bac +2 minimum et êtes âgé(e) de 40 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

## Concours interne

➤ Vous êtes fonctionnaire ou agent public depuis au moins 4 ans.

# Se préparer aux concours

# Se former à l'École

L'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap), située à Agen, assure la formation des personnels pénitentiaires. Les candidats admis au concours de lieutenant pénitentiaire suivent une **formation rémunérée à l'Énap d'une durée de 12 mois**. Cette formation se déroule en alternance sous forme de cours théoriques à l'Énap (droit pénitentiaire, connaissance des populations prises en charge, gestion du stress, techniques d'intervention...) et de stages pratiques en établissements pénitentiaires.

Une formation continue tout au long de leur vie professionnelle permettra aux lieutenants pénitentiaires de s'adapter à l'évolution constante de leur métier et de progresser dans leur carrière.



## LES MISSIONS SUR LES DIFFÉRENTS LIEUX D'EXERCICE ET ÉTABLISSEMENTS :

Il peut exercer dans les différents services pénitentiaires du territoire français (y compris Outre-mer), et aura un niveau de responsabilité relatif à la taille de l'établissement dans lequel il est affecté. Il peut par exemple exercer la fonction d'adjoint au chef d'établissement dans les établissements d'une capacité inférieure ou égale à 200 places.

## RÉMUNÉRATION

(au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

- Pendant la formation : **1 429€ net/mois**
- Début de carrière : **1 965€ net/mois**
- Fin de carrière : Jusqu'à **3 264€ net/mois**

Rémunération hors heures supplémentaires, dimanche et jours fériés, nuits, et primes liées à la situation familiale ou géographique. La rémunération des élèves varie selon qu'ils soient en formation théorique ou en stage.



# Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société :

- > Magistrats,
- > Greffiers,
- > Surveillants pénitentiaires,
- > Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation,
- > Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Des professionnels au cœur de la Justice.**



## La Justice en chiffres

+ de 90000  
agents

+ de 60  
métiers différents

1600  
sites en France métropolitaine,  
et en Outre-mer



INFORMATIONS  
ET INSCRIPTIONS  
AUX CONCOURS SUR :  
**LajusticeRecrute.fr**



# Surveillant / Surveillante pénitentiaire

« Quand je surveille,  
c'est à la sécurité de tous que je veille »



Retrouvez-nous sur :  
[lajusticerecrute.fr](http://lajusticerecrute.fr)



choisir  
le service  
public.  
[gouv.fr](http://www.gouv.fr)

© Dorian Prost

# Un métier d'autorité et d'écoute

Les surveillants pénitentiaires sont les **acteurs principaux de la détention**.

Ils prennent en charge les personnes détenues au quotidien et sont les **garants de la sécurité** au sein des établissements pénitentiaires (maintien de l'ordre, mouvements internes, contrôles...).

Les surveillants pénitentiaires participent activement au **parcours de détention des personnes détenues** à travers le dialogue, l'écoute ou l'information sur leurs droits et leurs devoirs.

Ils contribuent également à leur **réinsertion**, notamment par l'accompagnement des activités (travail, enseignement...), en collaboration avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et les partenaires extérieurs.

# Évolution de carrière

Le métier de surveillant pénitentiaire offre des perspectives professionnelles variées :

- **Moniteur de sport** en établissement pénitentiaire
- **Formateur** des personnels
- Surveillant en **milieu ouvert** dans un service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) chargé de la surveillance des personnes placées sous surveillance électronique
- Surveillant affecté en **milieu hospitalier** (Unité hospitalière spécialement aménagée ou en Unité hospitalière sécurisée interrégionale)
- Membre d'une **équipe régionale d'intervention et de sécurité (ERIS)**
- Membre d'une équipe cynotechnique
- Membre d'un pôle de rattachement d'extraction judiciaire (PREJ), équipe chargée des escortes de détenus
- Ou membre d'autres équipes de sécurité pénitentiaire.

Les surveillants pénitentiaires ont aussi la possibilité de passer des concours internes permettant d'évoluer vers d'autres fonctions et grades et notamment des **fonctions d'encadrement comme lieutenant pénitentiaire ou chef de service pénitentiaire**.

# Se préparer aux concours

## Conditions requises :

- Être de nationalité française
- Être âgé entre 18 et 45 ans (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours)
- Être titulaire du brevet des collèges ou d'un diplôme ou titre classé au moins de niveau 3
- Être en possession de ses droits civiques (casier judiciaire vierge)

## Réussir les 6 étapes :

1. S'inscrire sur [lajusticerecruite.fr](http://lajusticerecruite.fr)
2. Épreuve écrite
3. Résultat positif à l'épreuve écrite
4. Épreuves orales et sportives, tests psychologiques
5. Résultats positifs aux épreuves orales, sportives et tests psychologiques
6. Intégrer l'École nationale d'administration pénitentiaire

# Se former à l'École

L'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap), située à Agen, assure la formation des personnels pénitentiaires. Les surveillants pénitentiaires y reçoivent une **formation initiale rémunérée de 6 mois**.

Une fois en poste, les professionnels peuvent bénéficier, tout au long de leur carrière, d'une large **offre de formation continue pour les accompagner dans leur parcours professionnel et leurs souhaits de progression de carrière**.



## RÉMUNÉRATION

(au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

- Pendant la formation : **1 440 € net/mois** (hors primes de stage)
- Surveillant : **1 958 € à 2 745 € net/mois**
- 1<sup>er</sup> surveillant : **2 301 € à 2 803 € net/mois**
- Surveillant Major : **2 495 € à 3 040 € net/mois**

Rémunération hors heures supplémentaires, dimanches, jours fériés, nuits et primes liées à la situation familiale ou géographique.

# Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société :

- > Magistrats,
- > Greffiers,
- > Surveillants pénitentiaires,
- > Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation,
- > Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Des professionnels au cœur de la Justice.**



## La Justice en chiffres

+ de 90 000 agents

+ de 60 métiers différents

1650 sites en France métropolitaine, et en Outre-mer



INFORMATIONS  
ET INSCRIPTIONS  
AUX CONCOURS SUR :  
**LajusticeRecrute.fr**



## Conseiller / Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation

« J'ai trouvé ma voie :  
ouvrir celle de la réinsertion »



Retrouvez-nous sur :  
[lajusticerecrute.fr](http://lajusticerecrute.fr)



# Un métier au service de la société et de l'autre

Le conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) est un acteur essentiel de la justice pénale. Il contribue à la **prévention de la récidive** et à la protection de la société.

Il accompagne les personnes dans l'exécution de leur peine et détermine, pour chaque personne suivie, un plan d'**accompagnement individualisé** et adapté au risque de récidive. Il propose aux magistrats des mesures d'aménagement de peine et veille à l'exécution des décisions judiciaires.

Dans le cadre d'**entretiens individuels** et de **programmes collectifs**, il amène les personnes suivies à infléchir leur parcours délinquant par un travail sur leur comportement. Il contribue également à leur **réinsertion sociale** en facilitant leur accès au droit commun dans les domaines du logement, du travail ou de la santé.



## RÉMUNÉRATION (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

- ▶ Pendant la formation : **1 875 € net/mois** (hors primes de stage)
- ▶ Début de carrière : **2 270 € net/mois**
- ▶ Fin de carrière : **3 606 € net/mois**

# Évolution de carrière

Fonctionnaire de catégorie A, le conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation peut exercer ses fonctions sur l'ensemble du territoire national, en établissement pénitentiaire pour le **suiti de personnes détenues**, ou en milieu ouvert pour le **suiti de personnes condamnées à des peines alternatives à l'incarcération**.

Une évolution vers des **fonctions d'encadrement** est possible en tant que directeur pénitentiaire d'insertion et de probation ou de directeur des services pénitentiaires ou encore d'attaché d'administration pour accéder à des **missions variées au sein de l'administration**.

# Se former à l'École

À l'issue du concours, les futurs conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation bénéficient d'une **formation rémunérée de 2 ans à l'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap)**, située à Agen. La formation inclut une formation théorique en droit pénal, criminologie, sociologie et psychiatrie ainsi que des stages pratiques.

Une fois en poste, les professionnels peuvent bénéficier d'une large offre de **formation continue** à l'Énap pour accompagner leurs souhaits de progression de carrière. Ils pourront ainsi approfondir leurs connaissances en droit, en matière de prise en charge des publics, en conception de projet ou encore en matière de politiques publiques.



# Se préparer aux concours

## Concours externe

- ▶ Vous avez bac+3 minimum ou justifiez d'un titre (ou diplôme) équivalent.

## Concours externe sur titres

- ▶ Vous êtes titulaire d'un diplôme homologué au moins au niveau bac+3 ou équivalent dans les domaines social ou éducatif.

## Concours externe

- ▶ Vous justifiez de l'exercice, pendant au moins cinq ans, d'activités professionnelles dans les domaines social, éducatif, d'expertise juridique, d'encadrement, ou d'un mandat de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une activité associative.

## Concours interne

- ▶ Vous êtes fonctionnaire ou agent public et vous justifiez de quatre ans de services effectifs au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

# Prépa Talents

L'Énap dispose d'une **classe Prépa Talents du service public**. Elle offre une aide méthodologique et financière pour préparer les **concours de conseiller et de directeur pénitentiaire d'insertion et de probation**.

Elle s'adresse à des étudiants boursiers ou à des personnes en recherche d'emploi.

# Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société :

- > Magistrats,
- > Greffiers,
- > Surveillants pénitentiaires,
- > Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation,
- > Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Des professionnels au cœur de la Justice.**



## La Justice en chiffres

+ de 90 000 agents

+ de 60 métiers différents

1650 sites en France métropolitaine, et en Outre-mer



INFORMATIONS  
ET INSCRIPTIONS  
AUX CONCOURS SUR :  
[LaJusticeRecrute.fr](http://LaJusticeRecrute.fr)



## Directeur / Directrice des services pénitentiaires

*Soyez au cœur de la Justice*



Retrouvez-nous sur :  
[lajusticerecrute.fr](http://lajusticerecrute.fr)



# Un métier de la sécurité à haute responsabilité

Le directeur des services pénitentiaires est le **principal responsable de la sécurité de l'établissement pénitentiaire qu'il dirige**. Il met en œuvre la politique de prise en charge des personnes détenues.

Il encadre le personnel pénitentiaire (surveillants, officiers...), **tout en coordonnant les actions destinées à favoriser la réinsertion des détenus** (formations, ateliers, etc.). Il est aussi responsable de la gestion financière et budgétaire de son établissement.

Sa fonction l'amène à échanger quotidiennement avec sa hiérarchie, ses équipes, les services pénitentiaires d'insertion et de probation, les magistrats ou les partenaires associatifs. Sens des responsabilités, réactivité et capacité à gérer les situations de crise sont nécessaires à l'exercice de cette fonction.



## RÉMUNÉRATION (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

- Élève directeur  
**1898€** net/mois  
(hors primes de stage)
- Directeur des services pénitentiaires :  
**2.495€** net/mois
- Directeur interrégional et fonctionnel :  
**5970€** net/mois

*Rémunération, y compris primes liées aux fonctions (IFO ou ICP ou IFRIP et PSS), hors heures supplémentaires, dimanches, jours fériés, nuits et primes liées à la situation familiale ou géographique.*

## Évolution de carrière

Fonctionnaire de catégorie A+, le directeur des services pénitentiaires appartient à l'un des corps d'encadrement supérieur de l'État. Il pourra exercer ses fonctions sur l'ensemble du territoire national dans des **maisons centrales, des centres de détention, des maisons centrales, des centres de semi-liberté et établissements pénitentiaires pour mineurs**.

Il peut aussi être appelé à exercer ses fonctions en administration centrale. À ce titre et sous l'autorité du directeur de l'administration pénitentiaire, il peut être chargé de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques relevant de ses missions.

Il peut également évoluer vers des missions de directeur interrégional de l'administration pénitentiaire ou rejoindre des fonctions d'autres corps d'encadrement supérieur de l'État.

## Se former à l'École

À l'issue du concours, les futurs directeurs des services pénitentiaires bénéficient d'une **formation rémunérée de deux ans** à l'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap), à Agen. Elle fait alterner cours théoriques à l'Énap et stages pratiques en établissements pénitentiaires ou auprès de partenaires institutionnels : tribunaux, police, gendarmerie, hôpital, préfecture.

Une fois en poste, le directeur des services pénitentiaires peut bénéficier d'une large offre de formation continue à l'Énap pour maintenir un niveau de compétences en adéquation avec les évolutions de l'institution et des métiers.



## Prépa Talents

L'Énap dispose d'une **classe Prépa Talents du service public**. Elle offre une aide méthodologique et financière pour préparer les **concours de directeur des services pénitentiaires**.

Elle s'adresse à des étudiants boursiers ou à des personnes en recherche d'emploi.

## Se préparer aux concours

### Concours externe

- Vous avez un bac+3 minimum.

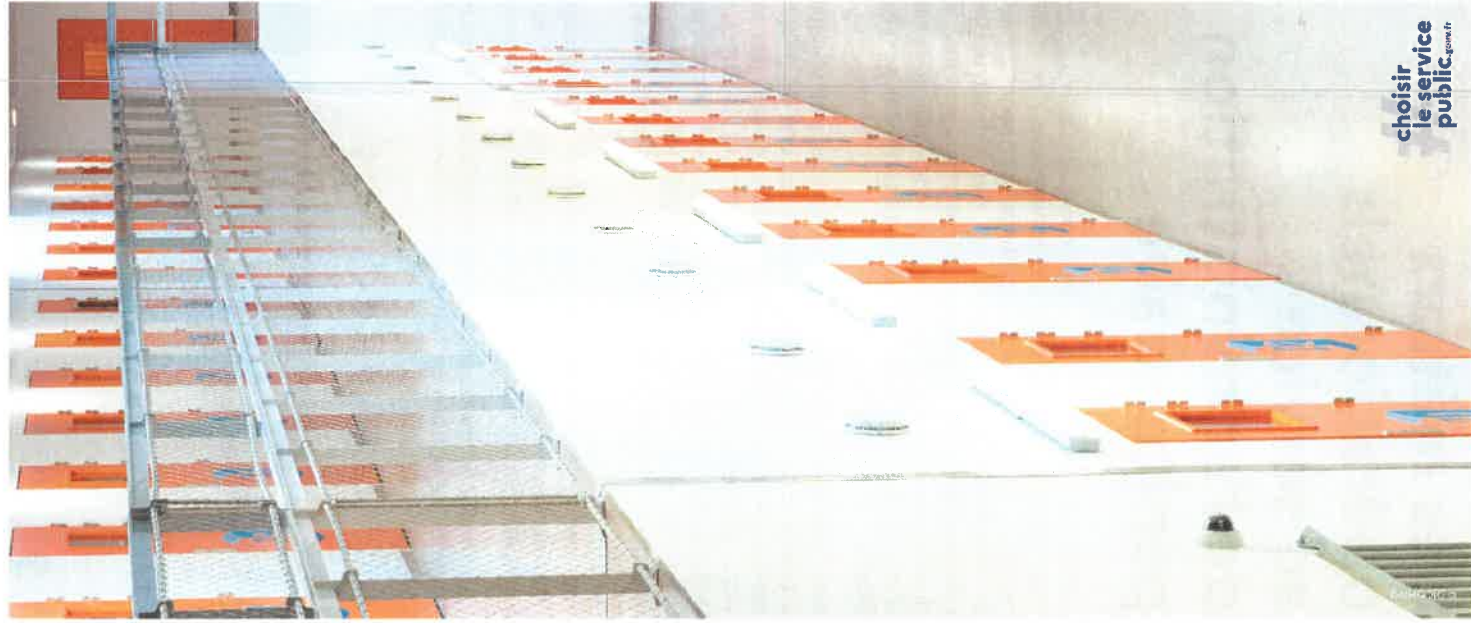
### Concours externe sur titres

- Vous êtes titulaire de l'un des titres ou diplômes permettant de se présenter au concours externe d'entrée à l'École nationale d'administration. Vous êtes âgé de 45 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

### Concours interne

- Vous êtes fonctionnaire ou agent public et vous justifiez de 4 ans de services publics à la date d'ouverture du concours.





choisir  
le service  
public  
gouv.fr

# Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société :

- > Magistrats,
- > Greffiers,
- > Surveillants pénitentiaires,
- > Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation,
- > Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Des professionnels au cœur de la Justice.**



## La Justice en chiffres

+ de 90 000  
agents

+ de 60  
métiers différents

1650  
sites en France métropolitaine,  
et en Outre-mer



INFORMATIONS  
ET INSCRIPTIONS  
AUX CONCOURS SUR :  
**LaJusticeRecrute.fr**



# Les métiers techniques de l'administration pénitentiaire

*Soyez au cœur de la Justice*



Retrouvez-nous sur :  
[lajusticerecrute.fr](http://lajusticerecrute.fr)

# Des métiers opérationnels au service de l'administration pénitentiaire

Les personnels techniques de l'administration pénitentiaire contribuent au bon fonctionnement des établissements. Ils sont **garants de l'organisation technique et matérielle des bâtiments et des infrastructures pénitentiaires**. Ils exercent essentiellement dans les directions interrégionales, les services pénitentiaires d'insertion et probation et les établissements pénitentiaires.

Les personnels techniques pénitentiaires ont vocation à **piloter et réaliser l'ensemble des actions de maintenance, de production ou d'ingénierie au sein des services pénitentiaires**. Leurs compétences techniques, leur rigueur et leur sens de l'écoute leur permettent d'assurer, à des niveaux de responsabilités différents, deux missions essentielles à la vie quotidienne des établissements :

- **assurer le fonctionnement et la sécurité technique des établissements**, en terme de patrimoine, d'équipement, de gestion quotidienne et de maintenance ;
- **participer à l'insertion professionnelle des détenus à travers les actions de formation** et l'encadrement du travail en détention.

## Évolution de carrière

➤ **L'adjoint technique** (catégorie C) assure les opérations de maintenance des installations et des équipements ainsi que l'encadrement et l'enseignement des personnes détenues au travail. Il exerce dans les domaines de l'électrotechnique, de la mécanique, du bâtiment et de la restauration collective. Après 4 années de service effectif, il peut accéder aux corps de technicien ou de directeur technique.

➤ **Le technicien** (catégorie B) assiste le directeur technique dans des missions variées en matière d'entretien des bâtiments, de maintenance du matériel, d'hygiène et sécurité, d'organisation d'ateliers spécialisés et de relations avec les concessionnaires.

Selon la taille de l'établissement pénitentiaire, il peut aussi être chargé de l'encadrement des adjoints techniques, de la formation professionnelle des détenus, du service technique et du service de l'emploi pénitentiaire.

Il peut accéder au corps des directeurs techniques après 4 années de service effectif.

➤ **Le directeur technique** (catégorie A) exerce des fonctions de conception, d'expertise, d'encadrement ou de conduite de projet. Son champ d'expertise est large : entretien et rénovation des bâtiments, hygiène et sécurité, maintenance des installations et matériels, direction des ateliers spécialisés, passation des marchés publics, relations avec les concessionnaires...

Il participe à l'élaboration et à la conduite des actions de formation professionnelle, et peut assurer des fonctions de direction au sein du service de l'emploi pénitentiaire.

Il peut accéder au grade de directeur technique de 1<sup>ère</sup> classe ou de classe exceptionnelle.

## Se préparer aux concours

### ADJOINT TECHNIQUE

#### Concours externe

- Vous êtes titulaire d'un CAP, BEP ou d'un titre équivalent.

### TECHNICIEN

#### Concours externe

- Vous êtes titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

#### Concours interne

- Vous êtes fonctionnaire ou agent public et vous justifiez de 4 années de services effectifs.

### DIRECTEUR TECHNIQUE

#### Concours externe

- Vous êtes titulaire d'un bac+3 minimum ou d'un titre équivalent.

#### Concours interne

- Vous êtes fonctionnaire ou agent public et vous justifiez de 4 années de services effectifs.

## Se former à l'école

L'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap), située à Agen, assure la formation des personnels pénitentiaires. Les personnels techniques y reçoivent une formation initiale rémunérée de **9 semaines pour les directeurs techniques, 8 semaines pour les techniciens, 5 semaines pour les adjoints techniques**. La formation est organisée sur le principe de l'alternance, entre enseignements à l'Énap et stages en établissement pénitentiaire.

Une fois en poste, les professionnels peuvent bénéficier, tout au long de leur carrière, d'une large offre de formation continue pour les accompagner dans leur parcours professionnel et leurs souhaits de progression de carrière.



### RÉMUNÉRATION (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

- Adjoint technique : entre **1 858 €** et **2 426 € net/mois**
- Technicien : entre **1 890 €** et **2 910 € net/mois**
- Directeur technique : entre **2 128 €** et **4 817 € net/mois**



choisir  
le service  
public.gouv.fr

# Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société :

- › Magistrats,
- › Greffiers,
- › Surveillants pénitentiaires,
- › Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation,
- › Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Des professionnels au cœur de la Justice.**

MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Directeur / Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation

*Soyez au cœur de la Justice*



Retrouvez-nous sur :  
[lajustice recrute.fr](http://lajustice recrute.fr)



### La Justice en chiffres

+ de 90 000  
agents

+ de 60  
métiers différents

1650  
sites en France métropolitaine,  
et en Outre-mer



INFORMATIONS  
ET INSCRIPTIONS  
AUX CONCOURS SUR :  
[LajusticeRecrute.fr](http://LajusticeRecrute.fr)



# Un métier d'encadrement au service de la réinsertion

Le directeur pénitentiaire d'insertion et de probation (DPIP) est un **cadre de l'administration pénitentiaire** qui élabore, met en œuvre et évalue la **politique de prévention de la récidive et de réinsertion des personnes confiées par les autorités judiciaires**.

Le DPIP est responsable de l'organisation et du fonctionnement des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP). Il est garant de la bonne exécution des décisions de justice et de l'évaluation des actions conduites envers les personnes confiées aux SPIP.

Le DPIP **coordonne et pilote des équipes placées sous sa responsabilité** : conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, personnels administratifs, surveillants pénitentiaires, psychologues, assistants de service social ou coordinateurs culturels.

Il peut exercer ses fonctions sur l'ensemble du territoire national, en **établissement pénitentiaire** pour le suivi de personnes détenues, ou en **milieu ouvert** pour le suivi de personnes condamnées à des peines alternatives à l'incarcération.



## RÉMUNÉRATION (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

- ★ Pendant la formation : **2 030€** net/mois (hors primes de stage)
- ★ Début de carrière : **2 488€** net/mois
- ★ Fin de carrière : **5 319€** net/mois

# Évolution de carrière

Fonctionnaire de catégorie A, le directeur pénitentiaire d'insertion et de probation peut également exercer des fonctions d'encadrement, de conception ou de contrôle en administration centrale, en direction interrégionale des services pénitentiaires ou à l'École nationale d'administration pénitentiaire. Il peut aussi évoluer vers des fonctions de directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation, et diriger la politique d'insertion et de probation à l'échelle du département.

Une évolution vers d'autres métiers du ministère de la Justice est possible : les concours internes pour devenir directeur des services pénitentiaires ou magistrat sont accessibles aux DPIP.

# Se former à l'École

À l'issue du concours, les futurs directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation bénéficient d'une **formation rémunérée de 2 ans** à l'École nationale d'administration pénitentiaire (Enap), située à Agen. La formation inclut une formation théorique axée sur le management, les ressources humaines, la maîtrise du cadre juridique et budgétaire, ainsi que des stages pratiques.

Une fois en poste, les DPIP peuvent bénéficier d'une large offre de formation continue à l'Enap pour maintenir un niveau de compétences en adéquation avec les évolutions de l'institution et pour accompagner leurs souhaits de progression de carrière.



## Prépa Talents

L'Enap dispose d'une classe **Prépa Talents du service public**. Elle offre une aide méthodologique et financière pour préparer les **concours de directeur pénitentiaire d'insertion et de probation**.

Elle s'adresse à des étudiants boursiers ou à des personnes en recherche d'emploi.

# Se préparer aux concours

## Concours externe

- ★ Vous avez bac+3 minimum ou justifiez d'un titre (ou diplôme) équivalent.

## Concours interne

- ★ Vous êtes fonctionnaire ou agent public et vous justifiez de quatre ans de services effectifs à la date d'ouverture du concours.



## HORS CONCOURS

Accès sur examen et promotion interne pour les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SOYEZ  
AU COEUR  
DE LA JUSTICE**



***Vendredi 5 Avril 2024***

***De 8h00 à 13h00***

***SEFI de TARAVAO***

J'AI TROUVÉ MA VOIE : OUVRIR CELLE  
DE LA RÉINSERTION.

QUAND JE SURVEILLE C'EST À LA  
SÉCURITÉ DE TOUS QUE JE VEILLE.

**Rejoignez-nous !**



[www.lajusticerecrute.fr](http://www.lajusticerecrute.fr)

Le ministère de la justice, c'est près de 90 000 personnes et une soixantaine de métiers à découvrir sur ce site. Toute l'année, de nombreux concours et postes sont ouverts.

